



N° 142

« Moulins de France » Revue de la FFAM

Publication trimestrielle, éditée par la
**Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins**
Siège social : Moulin de la Chaussée
Place Jean Jaurès - 94410 Saint-Maurice

www.moulinsdefrance.org

Association loi 1901 W751045847

déclarée sous le n° 77/1894

SIRET 321 895 898 00039 - APE 913E

Présidents d'honneur

Annie Bouchard, Jean Bruggeman

Adresser la correspondance à :

Directeur de la revue :

Président de la FFAM : Pierre Meyneng

president@moulinsdefrance.org

Rédaction : Patrick Birée

biree.patrick@wanadoo.fr

redaction@moulinsdefrance.org

Rédacteur adjoint : André Coutard

Relecture : Claudine Sébille

Trésorier : Claudine Sébille

640, avenue Michel d'Ornano - 14390 Cabourg

claudine.sebille.ffam@gmail.com

Tél. : 06 80 14 20 20

Tarif pour l'année 2025

Abonnement 4 numéros : 35 euros

Formulaire à télécharger :

<https://www.moulinsdefrance.org/nos-publications/la-revue-moulins-de-france/> au lieu de
[moulinsdefrance.org/Encours/ABONNEMENTMdeF](https://www.moulinsdefrance.org/Encours/ABONNEMENTMdeF).

Tarif préférentiel aux membres d'associations
affiliées à la FFAM.

Contacter le Directeur de la revue ou le trésorier.

Vente au numéro : 9 €

(14 € port compris en France métropolitaine)

Hors France métropolitaine :

Port en sus 14 €, plus frais bancaires

sauf si virement, RIB sur demande

Années antérieures selon stock :

Série 4 numéros d'une année civile,

20 € hors port (28 € port inclus)

Annonces (par parution) :

Immobilières particulières

Adhérent FFAM : 40 €

Non-adhérent : 100 €

Professionnels, agences : 250 €

Vente, recherche de matériel :

Adhérent FFAM : 15 €

Non-adhérent : 40 €

Gratuites pour toute offre d'échange

Encarts publicitaires / année civile =

4 numéros

1/8 de page : 400 €

1/4 de page : 700 €

1/2 page : 1 200 €

Page entière : 2 000 €

Impression :

FRAZIER, 33 rue de Chabrol, 75010 Paris

Commission paritaire : 1212 G 79232

ISSN 1288-3964 - Dépôt légal : avril 2025

Reproduction des articles et des illustrations interdite, par
tout procédé, sans autorisation de la FFAM. Les articles
publiés dans la revue engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs qui doivent avoir tous accords pour la
publication des photos jointes à leur article. Ils n'expriment
pas nécessairement l'opinion de la FFAM et des associations
régionales.

La publicité paraît sous la responsabilité exclusive des
annonceurs qui s'engagent à ce qu'elles soient strictement
conformes aux lois et réglementations existantes.

Les annonceurs garantissent en outre que le contenu des
insertions ne contrevient à aucun droit de la propriété
intellectuelle.

Nous rejoindre :

<https://www.moulinsdefrance.org/>

[nos-publications/la-revue-moulins-de-france/](https://www.moulinsdefrance.org/nos-publications/la-revue-moulins-de-france/)

SOMMAIRE

du numéro spécial 2025

Éditorial

- 12 000 ouvrages détruits plus tard, une catastrophe écologique en cours

4

Introduction

- Des barrages de castors aux chaussées de moulins : une admirable continuité écologique... jusqu'à leur destruction !
- Chaussées, seuils, barrages de quoi parle-t-on ?
- La loi bafouée par les administrations de l'eau

6

10

12

Dossiers : avis de scientifiques sur la destruction des retenues d'eau

- **Préservation de la ressource en eau, protection des zones humides et de la biodiversité : le rôle des petites retenues d'eau en France**
par MM Lévêque, Bravard, Touchart, Bartout, Potherat
- **Les crues du Nord-Pas-de-Calais de novembre 2023 : leurs liens supposés avec les suppressions des seuils en rivières ?**
par M. Pierre Potherat Ingénieur géologue
- **L'intérêt des seuils en rivière dans la lutte contre les inondations**
(résumé) par M. Pierre Potherat
- **La politique de continuité écologique en France et les premiers retours d'expérience** par M. Christian Lévêque hydrobiologiste, académicien
- **« Si les truites pouvaient parler : histoire récente des rivières du châillonais »**
de M. Pierre Potherat, préfaces de MM. Bernard et Henri Frochot, écologue,
ancien chercheur à l'INRA et principaux extraits
- **Note de lecture** de M. Jacques Mudry, hydrogéologue

14

17

20

21

24

30

Cas d'école

- **La rivière le Thouet** : entretien avec le Président d'une association de pêcheurs
- **Revue de Presse** : été 2022 des rivières sans moulin et sans eau...
- **Les Etats-Unis et le Canada encouragent la création de petits barrages quand la France détruit les siens**
- **Normandie** : quand des moulins producteurs d'hydroélectricité sont rachetés et détruits sur fonds publics et avec quels résultats...
- **On assèche aussi des étangs au nom de la restauration de la continuité écologique !**
- **Ubu et Crésus co-gestionnaires des eaux en France ?**

31

32

34

36

40

42

Conclusion : un nécessaire retour à la loi

43



Photo de couverture : Destruction d'une chaussée de moulin crédit photo hydraulois.

Crédit photos : Adobe Stock, générées pour certaines avec l'IA, Shutterstock.